



Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 17 mars 2022

Membres en exercice : 22
Présents : 17
Procurations : 1
Nombre de votants : 18
Votes pour : 18
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
01/03/2022

Délibération n° C 2022- 19

Affectation des résultats de l'exercice 2021

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept mars, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur David PHILOT Préfet du Jura.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Séverine CALINON, Florence GAY, Sandra HÄHLEN, Florence MAUPOIL, Marie-Laure PERRIN, Christine RIOTTE ; Messieurs Sébastien BENOIT-GUYOD, Christian BUCHOT, Jean-François GAILLARD, Christian LAGALICE, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT.

Suppléants : Madame Yoanna WANCAUWENBERGHE ; Messieurs Jean-Luc LEGRAND, Pierre POULET.

Excusés : Mesdames Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Christelle MORBOIS, Françoise VESPA ; Messieurs Gérard BONNET, Claude BORCARD, Cyrille BRERO, Jean-François DEMARCHI, Jean-Pascal FICHERE, Stéphane LAMBERGER, Laurent PETIT, Christophe MATHEZ.

Procuration : Madame Anne-Christine DONZE à Monsieur Jean-Daniel MAIRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Daniel MAIRE.

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET ; Monsieur Alain SCHMITT.

Membres élus à voix consultative

Madame Nadia WAUQUIER; Messieurs le Capitaine Vincent DAVIOT, le Lieutenant Benoit GAILLARD, le Sergent-chef Franck TOUILLIER, l'Adjudant-chef Emmanuel VUILLERMOZ.

Assistaient également à cette séance : Madame Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Laurent GRANGER (Conseiller aux décideurs locaux Secteur Lons-le-Saunier Sud), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), le Commandant Philippe MOUREAU (Chef du Groupement des Ressources Techniques), le Commandant Sylvain RICHARD (Chef du Groupement Ressources Humaines et Formation), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel), Jérôme VUILLEMIN (Direction Stratégie Financière du Département). Madame Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département) était excusée.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-09 du 16 mars 2021 relative à l'approbation du Compte de gestion de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2021-10 du 16 mars 2021 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-11 du 16 mars 2021 relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-12 du 16 mars 2021 relative au Budget Primitif de l'exercice 2021;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-14 du 3 juin 2021 relative au Budget Supplémentaire de l'exercice 2021 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-21 du 13 septembre 2021 relative à la présidence du Conseil d'Administration, composition et élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-23 du 13 septembre 2021 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2021-29 du 22 novembre 2021 relative à la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2021 et information sur les opérations de dépenses imprévues ;

Vu l'avis de la Commission des Finances du 8 mars 2022 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2021 tels qu'ils sont portés au compte administratif, je vous propose :

1. une affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement pour la totalité de son montant soit 374 412,73 € au compte 002 ;
2. d'affecter au BP 2022 le solde d'exécution ou résultat de clôture de la section d'investissement, soit 2 045 049,95 €, au compte 001, sachant que 3 828 746,40 € en dépenses et 2 300 000 € en recette engagés en 2021 restent à réaliser en 2022.

Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de valider ces affectations.

DECISION N° C 2022-19 DU 17 MARS 2022

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, valide ces affectations.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le 22 MARS 2022
Affiché le 22 MARS 2022
Publié au RAA du 1^{er} trimestre 2022

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT